

SCHÉMA DIRECTEUR DU COEUR DE VILLE DE CHARLEROI

La Ville de Charleroi entend aménager de manière durable ses anciens et ses nouveaux quartiers de son cœur de ville.

Le schéma directeur couvre l'espace délimité par la petite ceinture autoroutière de Charleroi (R9). Il a pour objet la maîtrise globale de l'ensemble des actions menées dans la zone intra-ring, la requalification physique et environnementale de l'espace urbain, la réparation et le raccrochage des zones abandonnées, désaffectées et la recherche de la multifonctionnalité.

Nous suggérons une nouvelle répartition des activités afin de redynamiser Charleroi.

Le Schéma Directeur propose également de nouveaux aménagements pour certaines zones stratégiques situées à l'extérieur du ring.

Dans le cadre du Schéma Directeur Cœur de Ville, les nouveaux aménagements proposés situés à l'extérieur du R9 placent le R9 dans une situation différente. En effet, le ring n'est plus seulement la limite entre Charleroi et les communes extérieures mais il devient un élément du Cœur de Ville. Par conséquent, son statut d'autoroute ne semble plus correspondre aux nouvelles fonctions qui lui sont attribuées. Le R9 doit donc évoluer vers un boulevard urbain. Réduction du nombre de voies, verdisation de celui-ci, mise en place de luminaires avec panneaux photovoltaïques sont autant d'éléments à mettre en œuvre.

Nous avons identifié six zones potentielles de développement. Le schéma directeur apporte des réflexions sur des sites en relation directe avec les activités inscrites dans le futur boulevard urbain en relations avec des parkings.

Sur la presqu'île, entre la Sambre et le boulevard urbain en surplomb, il est proposé d'aménager une salle de concert dans l'ancien dépôt de la Poste.

Au-delà du boulevard viendrait un centre sportif à l'échelle de la ville.

A l'emplacement de l'ancien stade, un quartier durable viendra voir le jour, et sera la liaison entre Ville 2 et le pôle d'enseignement autour de la caserne Trésignies.

Du côté du terail des Piges, il est proposé un nouveau développement commercial et résidentiel permettant la liaison des quartiers au-delà du boulevard urbain.

En parallèle, un pôle loisir verra le jour au sein d'un parc nouvellement proposé.

